



Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail de l'Agence

séance du 12 décembre 2016

Personnels du siège

1. Paris: aménagement des locaux du rez-de-jardin

Ainsi que prévu, des entretiens ont eu lieu avec l'ensemble des services, le cabinet de programmation SETEC et le sociologue Alain Diribarne, afin de définir les évolutions à venir de chaque service pour évaluer leurs besoins sur le rez de jardin.

Le premier besoin est d'abord en espace, il y a une forte demande de salles de réunions:

Une grande salle est prévue à capacité de 15 à 30 personnes, plus des petites salles à capacité de 4 à 6 personnes équipées pour la visioconférence

Le deuxième besoin est d'améliorer l'environnement numérique de travail

Le troisième besoin est le stockage et l'archivage demandé par l'ensemble des services.

L'objectif de ce rez de jardin est selon l'Agence de favoriser l'échange et créer de nouveaux espaces stratégiques. Il y a dans le projet des espaces communs séparés des espaces privatifs, en particulier un forum d'accueil pour les visiteurs. Le plafond lumineux se régule en fonction de la lumière du jour.

Plans sont à remettre pour le 16 décembre, l'appel d'offres devait être lancé pour le 12 ou le 13, les offres à remettre pour la mi-janvier afin de pouvoir démarrer le chantier au plus tôt.

La FSU interroge au sujet des capacités en sanitaires, l'AEFE dit qu'elle "répond à la réglementation".

Les documents n'ayant été communiqués que très tardivement aux représentants des personnels, les représentants de la FSU ne pourront se prononcer en faveur de ce projet.

Vote: Pour: 2 (SGEN, UNSA) Abstention: 5 (FSU)

2. Paris: aménagement des locaux des 1er et 2ème étages

L'espace libéré dans les étages par le service communication permettra d'accueillir plus de personnels et permet de proposer deux scénarios d'aménagement à la direction.

Au premier étage, le service de l'aide à la scolarité ne souhaite pas changer. Le service pédagogique récupère tout l'espace du service de la communication.

Il y aura plus de salles de réunion. Le service immobilier s'accroît.

Au deuxième étage, le service budget récupère l'ensemble des salles de réunion actuelles.

L'aménagement permet dans tous les cas de regrouper l'espace des secteurs géographiques.

La version définitive sera présentée au vote lors du prochain CHSCT. Même si trois salles du rez de jardin seront équipées en visio, la FSU exprime l'exigence d'un maintien d'espace visio dans les étages lié au travail des services.

3. Délibération du CHSCT fixant l'objet et la composition de la délégation de la prochaine visite du site nantais

Il s'agit d'une délibération concernant la visite des locaux nantais. Notre compte rendu sera bientôt disponible. Outre le secrétaire du CHSCT, un membre par organisation syndicale, plus l'assistant de prévention, le médecin de prévention, l'inspecteur santé et sécurité et un représentant de l'administration.

Vote: unanimité